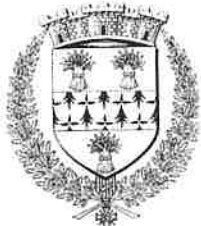


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
15 Octobre 2024

OBJET DE LA  
DELIBERATION

SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES

**Séance ordinaire du 15 Octobre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 15 octobre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 9 octobre 2024 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mmes MIJUN Peggy. POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia. CABOCHE Cécile. DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De Mme LEWILLE Laura). MM. MARTIN Bernard (Arrivé en cours de séance à 19H15). RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. VANDERSTEEN Pascal (Proc. De M. SZYSZKA Jacques). Mmes MADAU Graziella. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes LEMAIRE Sabrina. LEWILLE Laura. MM. HENAUX Christophe. SZYSZKA Jacques.

Absents : MM. TAVERNIER Michel. THERY Éric. DEBEAUMONT Pierre. Mmes ANDRE Laëtitia. JORION Geneviève.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

**Monsieur le Maire** expose à l'Assemblée que, lors de la Commission « Finances - Vie Scolaire » du 7 octobre 2024, il a été proposé d'accorder une subvention exceptionnelle aux Associations suivantes :

- « **Semelles au Vent** » 400 €  
(Organisation de la 15<sup>ème</sup> randonnée pédestre)
- « **Association Basket Courcelles Douges** »
  - Subvention exceptionnelle pour faire face aux besoins croissants du Club et accompagner au mieux son développement 9 000,00 €
  - Subvention exceptionnelle pour compenser la perte de recettes des entrées du match du 14 septembre, dans le cadre de l'inauguration du nouveau complexe sportif 1 500,00 €

**Monsieur le Maire** propose de mettre au vote, chacune des 3 subventions exceptionnelles.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** la Commission « Finances - Vie Scolaire » qui s'est réunie le 7 octobre 2024,

**Et après en avoir délibéré,**

**Par 23 Voix POUR**, (M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mmes MIJUN Peggy. POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia. CABOCHE Cécile. DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De Mme LEWILLE Laura). MM. MARTIN Bernard (Arrivé en cours de séance à 19H15). RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. VANDERSTEEN Pascal (Proc. De M. SZYSZKA Jacques). Mmes MADAU Graziella. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel.

Nathalie. CASSEZ Laëtitia. CABOCHE Cécile. DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De Mme LEWILLE Laura). MM. MARTIN Bernard. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. VANDERSTEEN Pascal (Proc. De M. SZYSZKA Jacques). Mmes MADAU Graziella. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel).

*M. GIBOIRE Antoine, étant membre au sein de l'association, ne prend pas part au vote.*

**- DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Association « Semelles au Vent » à hauteur de 400,00 €.**

➤ **Par 17 Voix POUR** (M. FRANCONVILLE Tony. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mme WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). M. RICHARD Frédéric. Mmes MIJUN Peggy. POCLET Dominique. DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De Mme LEWILLE Laura). MM. MARTIN Bernard. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. VANDERSTEEN Pascal (Proc. De M. SZYSZKA Jacques). Mmes MADAU Graziella. LEFEBVRE Marie-José), **6 Voix CONTRE** (Mmes DOUTERLUNGNE Marine. BLONDEAU Nathalie, CASSEZ Laëtitia. CABOCHE Cécile. MM. GIBOIRE Antoine. DUMON Michel) **et 1 Abstention** (Mme BARLET Stéphanie).

**- DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle à l'« Association Basket Courcelles Dourges » à hauteur de 9 000,00 € pour faire face aux besoins croissants du Club et accompagner au mieux son développement.**

➤ **Par 21 Voix POUR** (M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mme WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). M. RICHARD Frédéric. Mmes MIJUN Peggy. POCLET Dominique. CABOCHE Cécile. DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De Mme LEWILLE Laura). MM. MARTIN Bernard. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. VANDERSTEEN Pascal (Proc. De M. SZYSZKA Jacques). Mmes MADAU Graziella. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel), **et 3 Voix CONTRE** (Mmes DOUTERLUNGNE Marine. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia).

**- DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle à l'« Association Basket Courcelles Dourges » à hauteur de 1 500,00 € pour compenser la perte de recettes des entrées du match du 14 septembre, dans le cadre de l'inauguration du nouveau complexe sportif.**

**- PRECISE** que les crédits sont inscrits au Budget de la Commune.

**- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat 2024 avec l'Association Basket Courcelles Dourges.

**- RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre  
Le Maire,  
Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE  
le 23/10/2024  
Application agréée E-legalite.com